

#2

NOVEMBRE 2018
Bulletin d'information de la Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée

CODECOM avenir



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Ouverture prochaine
Détail en page 8



**ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE | P.3**
Déploiement de la fibre



VOIRIE PATRIMOINE | P.11
Travaux de voirie à Les Souhesmes
suite aux inondations du 4 juin 2016

valdeusevoiesacree.com
tourismevaldeusevoiesacree.fr





3

ATTRACTIVITÉ
DU TERRITOIRE

4

BUDGET 2017



6

ENFANCE
SCOLAIRE

8

COHÉSION
SOCIALE

11

VOIRIE
PATRIMOINE

12

ENVIRONNEMENT



13

EN BREF



14

CULTURE
TOURISME

Édito du Président

Cette année 2018 a été riche pour notre collectivité, tant dans la poursuite de **l'harmonisation des compétences**, des tarifs et des pratiques des services que dans la mise en œuvre de nos politiques à destination notamment des enfants, des jeunes et des adultes: accueil en centres aérés et remise en place des chantiers ados, ouverture de nouveaux circuits de randonnée, VTT et trail, etc.



Notre travail a également porté sur le développement économique de notre territoire avec la mise en place d'actions visant à renforcer son attractivité pour les entreprises, comme la réalisation d'une plaquette de commercialisation de la **zone d'activité des Souhesmes** pour les entreprises de logistique, ou encore la sélection d'un bureau d'étude qui mènera une étude de faisabilité pour le développement de la zone commerciale «entre deux haies» à Dieue-sur-Meuse.

Nous poursuivons en outre le chantier de **requalification de la friche industrielle sur le site SARAP** à Ancemont, en lien avec l'Établissement public foncier d'État de Lorraine (EPFL) et la commune: les travaux de démolition commenceront en 2019.

Le service à la personne faisant partie intégrante des missions de notre collectivité, le Conseil communautaire a décidé fin 2017 d'ouvrir une **Maison de Services au Public (MSAP)**, cofinancée par l'État. Cela sera chose faite d'ici quelques semaines, avec la finalisation de la convention avec les différents partenaires (Caf, MSA, Assurance maladie...). L'objectif affiché de ce dispositif national est de permettre à chaque Français d'être à moins «d'un quart d'heure d'un point de contact mutualisé» de services publics d'ici à 2020. Située dans nos locaux d'Ancemont, la MSAP sera ouverte 24h par semaine afin de permettre à chacun d'être informé des services et missions de Pôle emploi, de l'ADMR et de l'ILCG, et de réaliser des démarches, notamment en ligne, avec l'appui éventuel d'un agent dédié.

L'année 2019 sera aussi celle du choix du **tracé de la prochaine vélo-route voie-verte**, qui fera suite à l'analyse de différentes options envisageables proposées par le prestataire retenu.

Enfin le **déploiement de la fibre** porté par la Région Grand Est et en partie financé par la Communauté de communes et le GIP Objectif Meuse est d'ores-et-déjà en chantier et le sera encore pour les 5 années à venir. C'est une nouvelle étape dans le développement de notre collectivité, d'un point de vue économique par l'atout compétitif qu'il représente pour les entreprises et, espérons-le, d'un point de vue démographique, comme vecteur d'attractivité supplémentaire du territoire. Surtout, la fibre est l'assurance d'une qualité et d'une facilité d'utilisation des réseaux de communication pour chacun d'entre nous.

Bonne lecture à tous,

Le Président Serge NAHANT

CODECOM AVENIR N°2

Directeur de la publication : Serge NAHANT

Réalisation : Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

Création et mise en page : isabelle-bomey.com

Impression : Imprimerie Lefevre Graphic (55)

Crédit photos : Communauté de communes Val de Meuse - Voie Sacrée - Pxhere - Fotolia CITEO/ Jean-Michel de Forceville.

Tirage : 4000 exemplaires - novembre 2018

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :

43 Rue du Rattentout
55320 Dieue-sur-Meuse
T. 03 29 85 73 90

valdemeusevoiesacree.com
tourismevaldemeusevoiesacree.fr

VÉLO-ROUTE VOIE VERTE

Choix du tracé

La communauté de communes conjointement avec la Communauté de communes du Sammiellois a lancé une étude pour assister les deux Codecom dans la réalisation d'une vélo-route voie verte d'une longueur globale d'environ 45 km depuis les communes de Belleray ou Haudainville jusqu'à Sampigny.

Les conclusions de cette étude devront permettre de proposer un ou plusieurs tracés potentiels pour chaque communauté de communes traduisant les éléments majeurs du projet en cohérence avec le potentiel du territoire.

Cette mission d'une durée de 6 mois a été confiée à l'agence «Atelier Paysage» de Belleville-sur-Meuse.

À partir de ses conclusions, les élus décideront du tracé, avec pour objectif de déposer les dossiers de demandes de subventions au printemps prochain.

DIEUE-SUR-MEUSE

Zone entre deux haies

La Communauté de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée, est propriétaire de parcelles immobilières situées zone «entre deux haies» à Dieue-sur-Meuse à la sortie de l'axe Dieue/Verdun. L'objectif de la Codecom est de renforcer le dynamisme commercial du bassin par l'arrivée de nouveaux commerçants.

Après mise en concurrence, le cabinet d'étude «Espaces et Territoires» est chargé d'établir une étude de faisabilité. Après un diagnostic de l'état actuel et du contexte, une ou des esquisses d'aménagement seront proposées pour cette zone à vocation commerciale.

ZONE DES SOUHESMES

Réalisation
d'une plaquette
commerciale

Afin d'optimiser la visibilité de la zone des Souhesmes auprès des entreprises, une plaquette de commercialisation a été élaborée par la Communauté de communes.

Une large diffusion de ce nouvel outil de communication est effectuée auprès notamment des entreprises de transport et de logistique.

HAUT-DÉBIT

Déploiement de la fibre
dans nos communes

La Région Grand Est a présenté aux élus de la Communauté de communes, le 4 juillet dernier, le calendrier de déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

RAPPEL DU CONTEXTE

- Très Haut Débit pour tous = 1 projet régional unique.
- Concession notifiée par la Région le 4 août 2017 à LOSANGE.
- Communes prioritaires : engager les déploiements avant le 4 août 2020.
- Déploiement des autres communes avant le 4 février 2023.

MODALITÉS

La fibre optique est amenée gratuitement vers chaque foyer (pas de frais de raccordement). Les travaux seront réalisés en 2 étapes :

1. Déploiement de la fibre sur le domaine public.
2. Raccordement des particuliers/entreprises après souscription d'un abonnement.

COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ

Le GIP Objectif Meuse prendra 50 €/prise à sa charge (sous réserve des délibérations à venir).

Le reste à charge pour notre Codecom sera de 50 €/prise.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DONNÉ PAR LA RÉGION

Calendrier établi en fonction des débits actuels.

Entre août 2018 et août 2019

- Ancemont
- Heippes
- Nixeville-Blercourt
- Osches
- Rupt En Woëvre
- Rambluzin et Benoitte-Vaux
- Les Souhesmes-Rampont
- Tilly sur Meuse
- Ville sur Cousances

Entre août 2019 et août 2020

- Belrupt en Verdunois
- Recourt Le Creux
- Saint André En Barrois
- Villers sur Meuse

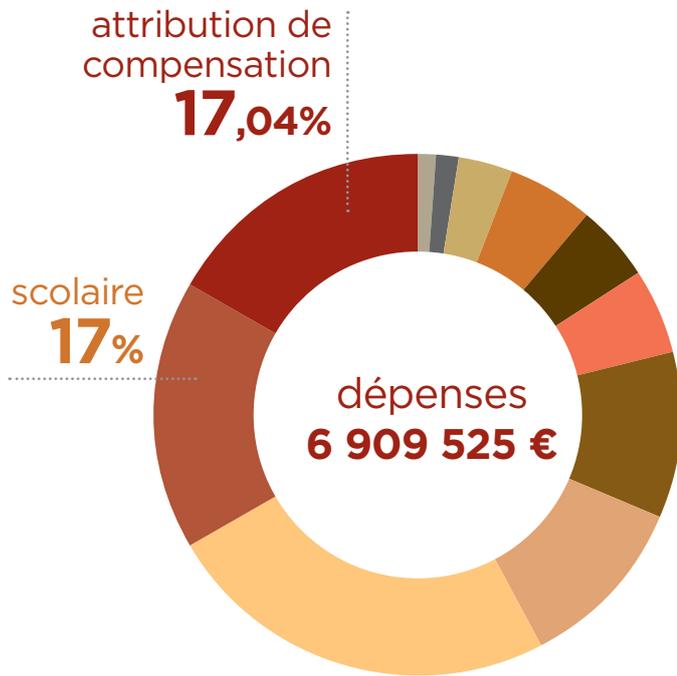
Entre août 2020 et août 2021

- Lemmes
- Les Monthairons
- Senoncourt - Les Maujouy

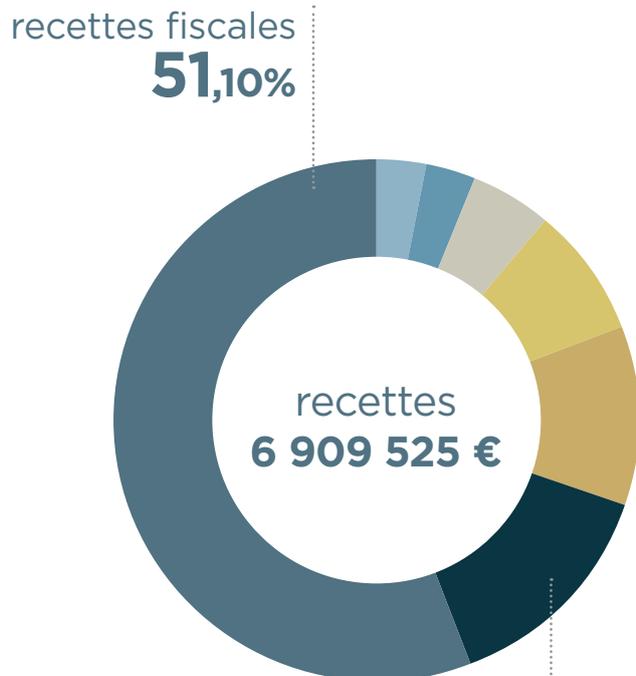
Entre août 2022 et février 2023

- Ambly sur Meuse
- Dieue sur Meuse
- Dugny sur Meuse
- Genicourt sur Meuse
- Julvecourt
- Landrecourt-Lempire
- Souilly
- Vadelaincourt

Fonctionnement 2018



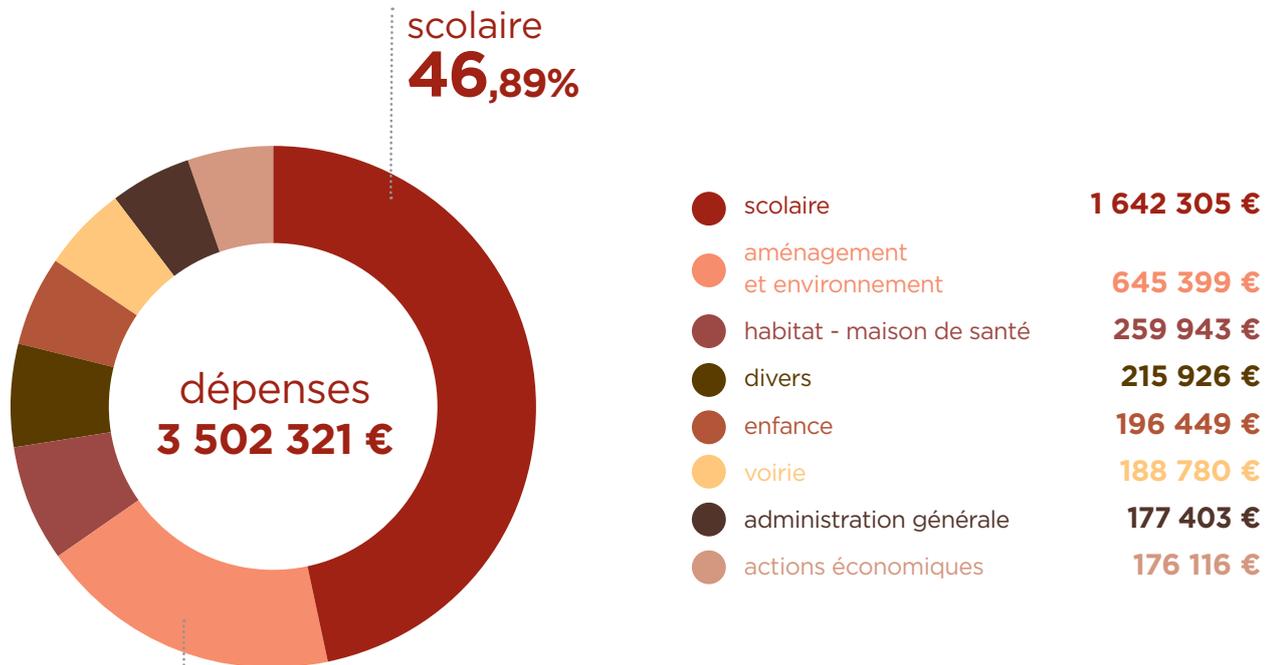
attributions de compensation	1 177 521 €
scolaire	1 174 913 €
enfance	1 698 398 €
administration générale	762 700 €
insertion - secours - divers	731 970 €
aménagement et environnement	357 320 €
habitat - maison de santé	338 450 €
virement à la section investissement	274 186 €
cohésion sociale école de musique	231 890 €
voirie	98 100 €
actions économiques tourisme	64 087 €



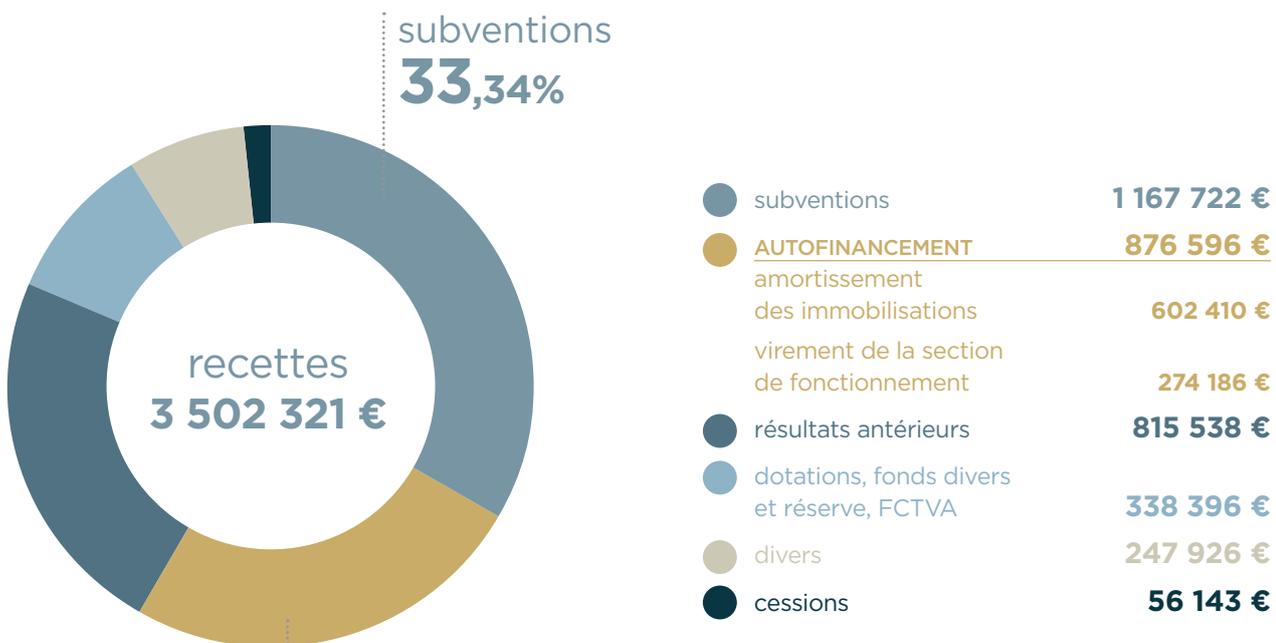
recettes fiscales (impôts et taxes)	3 875 990 €
dotations, subventions et participations	957 719 €
produits des services, domaine et ventes diverses	762 100 €
dotations et compensations État	551 655 €
excédents	346 131 €
divers	214 730 €
autres produits de gestion courante	201 200 €

dotations, subventions et participations
13,86%

Investissement 2018



aménagement et environnement
18,43%



amortissement et virement
(autofinancement)
25,03%



Passage à la semaine de 4 jours

Une décision gouvernementale a laissé aux communes ou intercommunalités le libre choix de continuer à organiser le temps scolaire selon les modalités actuelles (4 jours et demi) ou de revenir à l'ancien mode de fonctionnement (4 jours d'école).

À l'issue de la consultation de l'ensemble des conseils d'école fin 2017, et après leurs avis unanimes du retour à la semaine de 4 jours, le Conseil communautaire a validé le choix d'une semaine d'enseignement de 4 jours.

Renouvellement de la participation de la Codecom à la carte de transport scolaire

La Région Grand Est fera connaître début 2019, sa nouvelle politique tarifaire sur les transports scolaires pour la rentrée 2019-2020. **Dans l'attente et comme l'an dernier, les élus de la Communauté de communes ont décidé, par délibération du 5 avril 2018, de renouveler la participation de la Codecom à la carte de transport scolaire.**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contacter le service enfance-jeunesse :

T 03 29 88 85 83 ou 03 29 87 29 86

ou consulter notre site internet :

www.valdemeusevoiesacree.com

Ces nouveaux rythmes sont effectifs depuis la rentrée 2018/2019.

Le retour à la semaine de 4 jours a notamment eu pour conséquence la suppression des NAP mises en place sur tous les sites de la Codecom. Ces activités n'ont pas été simples à développer : nécessité de recruter du personnel d'animation en nombre suffisant, formation de ces personnels, mise en place d'une organisation afin que les enfants puissent être pris en charge dans de bonnes conditions. Les élus de la Communauté de communes tiennent à remercier et féliciter tous les agents qui ont œuvré depuis plusieurs années pour le développement de ce service de qualité au profit des enfants de notre territoire.

La communauté de communes a mis en place des centres de loisirs le mercredi en alternance à Dieue et Dugny de 7h30 à 18h30. La Codecom souhaite inscrire ses centres de loisirs dans le plan mercredi ; dans ce cadre un projet en partenariat avec la CAF, Jeunesse et Sports et l'Éducation Nationale est en cours d'élaboration (Projet Éducatif de Territoires).

Les élus de la Codecom, soucieux de l'adéquation des services aux besoins de la population, sont à l'écoute des demandes.

Ainsi, un service expérimental est mis en place, après consultation des parents d'élèves du secteur de l'école de Souilly, le mercredi toute la journée à Souilly.

En fonction des inscriptions et de la fréquentation de ce centre, la décision de reconduire le dispositif pour le reste de l'année scolaire sera prise avant la fin d'année 2018.

Concrètement cela se traduit par le versement d'une aide de **40 € pour une carte simple et 80 € pour une carte famille** pour tous les enfants du territoire de la Communauté de communes scolarisés en maternelle, primaire ou collège.

Afin de percevoir cette aide, les familles devront transmettre à la Codecom au 1 bis route de Senoncourt à Ancemont (55320), ou par mail à secretariat@valdemeusevoiesacree.fr, les pièces justificatives suivantes :

- un courrier de demande du versement de l'aide ;
- une copie de la carte de transport 2018-2019 recto et verso ;
- une attestation sur l'honneur de paiement ;
- une copie complète du livret de famille ;
- un relevé d'identité bancaire.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contacter Élodie :

T 03 29 85 73 90

M secretariat@valdemeusevoiesacree.fr



1^{re} rentrée scolaire au pôle maternelle des Monthairons

Le 3 septembre dernier, la nouvelle école maternelle des Monthairons a ouvert ses portes aux enfants scolarisés des communes de Tilly, Villers, Les Monthairons et Bouquemont.

Les travaux se sont globalement bien déroulés, le maître d'œuvre et les entreprises retenues ayant fait preuve de sérieux et rigueur tout au long du chantier. Le bon déroulement de ce dossier est également dû à **l'implication constante des élus** de la commune Des Monthairons, et principalement de son maire, ainsi que du Vice-président de la Codecom en charge du scolaire qui, semaine après semaine, ont assisté aux réunions de chantier et fait remonter les informations nécessaires.

Pour rappel ce projet dont le prix de revient définitif devrait s'approcher des 1,5 million d'euros est **financé à 57% par des subventions publiques** (Europe, État, Région) **ou privées** (EDF, GIP objectif Meuse), **les excédents de l'ancienne Communauté de communes** Meuse-Voie Sacrée couvrant le reste du coût.



La tisanerie



Le hall d'entrée



Le centre de documentation



Les toilettes



Une salle de classe



Ouverture prochaine de la Maison de Services au Public (MSAP)

Afin de renforcer l'accès aux services de proximité et leur qualité, l'État s'est engagé depuis plusieurs années dans le développement d'espaces mutualisés de services au public. De l'information transversale de 1^{er} niveau à l'accompagnement de l'utilisateur sur des démarches spécifiques, les Maisons de Services Au Public articulent présence humaine et outils numériques.

La Codecom va **prochainement proposer ce nouveau service à la population**. Les partenaires signataires de la convention sont dans un premier temps Pôle Emploi, l'ADMR et l'ILCG.

La maison de services au Public sera basée à Ancemont, au 1 bis route de Senoncourt, et sera **ouverte 24 heures par semaine** aux horaires ci-dessous :

Lundi	13h30 > 16h30	Mercredi	8h30 > 12h / 13h > 16h30
Mardi	8h30 > 12h / 13h > 16h30	Jeudi	8h30 > 12h / 13h > 16h30



Vous serez informés plus spécifiquement des services à votre disposition par voie de presse notamment et par relais de vos mairies.

Bilan fréquentation

Centres de loisirs 2018 et Anim'été

4 - 13 ANS



CENTRES DE LOISIRS

Du 9 juillet au 3 août 2018

DIEUE 90 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **65 enfants/jour** (71 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **40 enfants** (43 en 2017)

SOMMEDIÈVE/GÉNICOURT 35 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **30 enfants/jour** (26 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **13 enfants** (10 en 2017)

TILLY 60 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **44 enfants/jour** (50 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **7 enfants** (17 en 2017)

ANCEMONT 40 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **32 enfants / jour** (31 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **23 enfants** (22 en 2017)

SOUHESMES 60 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **52 enfants/jour** (40 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **36 enfants** (28 en 2017)

SOUJILLY 60 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **39 enfant /jour** (53 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **19 enfants** (33 en 2017)

Du 6 au 31 août 2018

DUGNY 70 enfants (Capacité d'accueil)

Moyenne des présences **65 enfants / jour** (64 en 2017)
Moyenne des participations à la journée entière **48 enfants** (47 en 2017)

12 - 17 ANS



ANIM'ÉTÉ

Du 9 juillet au 3 août 2018

POINT RAPIDE SUR LES ACTIVITÉS

- Sorties : **Annéville** (piscine, patinoire), **accrobranche** à Tipi Park, **baignade à Bonzée**, journée **Pré-l'Évêque**, **Walygator**.
- Les temps d'animation en soirée sont toujours très fortement appréciés : **soirée barbecue**, **cinéma**, **soirée surprise**, **Anim'fiesta**, **soirée LTEP** et les **mini-camps**.
- Les **mini-camps organisés** : Bonzée, 2 mini-camps à Saint-Marcel et le mini séjour à La Base de Loisirs de Solan à Moineville pour 21 jeunes (initialement prévu pour 12 jeunes).

95 jeunes ont participé au dispositif (contre 83 en 2017, 69 en 2016)

62 animations différentes sur le mois

7 jeunes ont participé aux différents chantiers

4 semaines consécutives, du 16 juillet au 10 août 2018



Bilan fréquentation Chantiers jeunes 2018

Les chantiers jeunes ont permis à un petit groupe d'adolescents de la communauté de communes du Val de Meuse-Voie Sacrée, de développer la relation à autrui et le respect de chacun à travers une réalisation collective.

Le but était d'offrir une expérience d'engagement et de bénévolat aux jeunes du territoire, à travers une activité au service de tous.

La participation des jeunes se fait sur le volontariat. Par contre, le cadre imposé par jeunesse et sport ne permet pas d'intégrer des jeunes sans dossier d'inscription et autorisation parentale.

CHANTIER À JULVÉCOURT

Peinture, désherbage, balayage...

- Nettoyage et rénovation en peinture de l'abri de bus.
- Balayage de trottoir.
- Nettoyage d'un mur en pierre.
- Nettoyage de 2 ponts et peinture.

CHANTIER À LANDRECOURT

Peinture, nettoyage...

- Peinture effectuée à l'aire de jeux communale (bancs, petit pont...).
- Peinture volets maison communale.
- Nettoyage du parvis de la mairie.

CHANTIER À VADELAINCOURT

Nettoyage et peinture

- Nettoyage des abords d'un lavoir, d'un puits et d'un abreuvoir.

ACTION COMMUNE AVEC ANIM'ÉTÉ :

- Plantation d'un jardinet éducatif à Saint-Marcel.
- Peinture de la grille d'entrée.

Reconduction du dispositif ADOS au collège d'Ancemont

L'action collège, commencée depuis janvier avec 4 interventions par semaine, ayant été bien accueillie tant par les élèves que par l'équipe pédagogique, est reconduite pour l'année scolaire 2018/2019.

RENSEIGNEMENTS :

Contactez Marlène
T. 03 29 88 85 84

Politique de soutien aux clubs et associations : mise en place d'un règlement d'intervention

La Communauté de communes Meuse-Voie Sacrée avait mis en place depuis de nombreuses années sa politique de soutien aux clubs et associations reconnues d'intérêt communautaire.

La communauté de communes Val de Meuse Vallée de la Dieue n'avait pas cette compétence qui était restée communale.

Suite à la fusion intervenue en janvier 2017, la nouvelle Codecom avait deux ans pour harmoniser ces pratiques. Le Conseil communautaire a, par délibération en date du 5 juillet 2018, approuvé le règlement intercommunal d'attribution des subventions aux clubs et associations du territoire reconnus d'intérêt communautaire. Les critères d'éligibilité et les modalités d'attribution sont donc désormais clairement identifiés.

Pour l'année 2018 et à titre exceptionnelle, les demandes pouvaient être formulées jusqu'au 31 août.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Contactez l'agent de développement
T. 03 29 88 85 81

ou consultez le site internet de la Codecom pour télécharger le règlement et le formulaire de demande d'aide.

Bulletin des associations 2018-2019

Comme chaque année désormais, la Codecom édite en septembre le bulletin des associations recensées sur le territoire.

Ce document qui se veut exhaustif et surtout pratique permet de faire connaître aux habitants du secteur l'ensemble des structures et dispositifs de loisirs de proximité.

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE REÇU CE BULLETIN :

Contactez Cindy

T. 03 29 87 58 62

M. tourisme@valdemeuse.fr

W. www.valdemeusevoiesacree.com

Les divers travaux 2018

d'aménagement de la voirie

Le programme

ECF 2018

(Enrobés Coulés à Froid)

La programmation des travaux d'entretien de la voirie en ECF pour 2018 a débuté en octobre et seront finalisés au printemps 2019. L'entreprise retenue est COLAS. Les communes concernées cette année sont :

- Benoîte-Vaux
- Lemmes
- Les Monthairons
- Rambluzin
- Récourt
- Saint-André en barrois
- Villers sur Meuse

Pour cette année 2018, la programmation voirie ne concerne que les communes du territoire Meuse-Voie Sacrée, mais dès 2019, l'ensemble des 25 communes de la Codecom seront concernées pour les voies reconnues d'intérêt communautaire.

Travaux voirie à Les Souhesmes suite aux inondations du 4 juin 2016

Suite aux fortes inondations du 4 juin 2016, deux ruelles de la Commune des SOUHESMES : la ruelle Des Mathieux et la ruelle des Robis avaient été fortement endommagées. Le Conseil Communautaire de la Codecom Meuse-Voie sacrée avait alors délibéré pour la réfection de ces deux ruelles après avoir sollicité l'État pour bénéficier d'une subvention dans le cadre du fonds de solidarité « catastrophes naturelles ». Les travaux confiés à l'entreprise BERTHOLD après mise en concurrence sont désormais achevés et seront supportés à parts égales entre la Commune et la Codecom, déduction faite de la subvention de l'État.



Travaux d'isolation des bureaux de la Codecom à Dieue sur Meuse.

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents de la Communauté de communes dans les bureaux situés au 43 rue du Rattentout à Dieue sur Meuse, une opération d'isolation thermique des locaux est en cours.

Les travaux porteront sur le changement des menuiseries extérieures, l'isolation des combles et l'amélioration du système de chauffage. L'ensemble des travaux chiffrés à 56 000 €HT, seront **financés à 60 % par l'État** au titre de la Dotation de soutien à l'investissement public local (DSIL) 2018 et pour une moindre partie par EDF et GIP objectif Meuse, le reste étant à la charge de la Codecom.



Billonneau maître d'œuvre pour la réalisation des travaux de renaturation et de gestion de l'eau

Le cabinet SINBIO en charge de l'étude commandée par la Communauté de Communes pour comprendre l'origine du problème d'inondation à Ancemont propose plusieurs types de travaux afin de remédier aux problèmes d'écoulement sur le ruisseau du Billonneau.

Suite à cette étude, les élus de la Communauté de Communes dans le cadre de la compétence « **gestion des milieux aquatiques** » ont décidé en concertation avec la commune d'Ancemont de lancer une mission de maîtrise d'œuvre portant sur les actions prioritaires suivantes, sachant que le coût maximum des travaux ne devra pas dépasser 150 000 €HT :

- les plantations des berges des cours d'eau ;
- la protection des berges et de la ripisylve (l'ensemble des formations boisées : arbres, arbustes, buissons, qui se trouvent aux abords d'un cours d'eau) contre le piétinement du bétail ;
- l'aménagement des ouvrages ;
- la valorisation du ruisseau du Billonneau en traversée urbaine ;
- le traitement de la ripisylve y compris des coupes particulières.

Considérant que dans l'attente, il convient de réaliser des travaux ponctuels afin de :

- désenvaser le lit du ruisseau entre le pont de la RD 34 et le pont de la SNCF.
- extraire les sédiments en surplus pour redonner au fond naturel du lit une pente négative et progressive vers l'aval entre le pont de la SNCF et le pont du chemin rural.

Dans l'attente, des travaux urgents vont être réalisés. Ces travaux estimés à 25 000 €, sont financés à 70 % par la Codecom et à 30 % par la Commune.

Déchets Ménagers

focus sur les coûts

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le montant de la redevance « ordures ménagères » a diminué. Cette baisse a été possible grâce, d'une part, aux résultats des appels d'offres pour le renouvellement des marchés de collecte et de traitement des déchets, et, d'autre part au changement de mode de collecte du tri sélectif.

Pourquoi les corps creux (plastiques, métaux et briques alimentaires) et les corps plats (papiers et cartonnets) sont collectés séparément ?

Ce choix a permis de diminuer significativement le coût du tri. En effet les tarifs proposés par le prestataire étaient :



Pourquoi certains sacs de corps creux sont refusés lors de la collecte ?

Ces sacs sont refusés pour deux raisons : ils contiennent soit des corps plats, soit des déchets indésirables, qui deviendront des « refus de tri » lors de leur passage au centre de tri. **Dans les deux cas, la présence de ces déchets dans les sacs de tri entraîne un surcoût important :**

1 / PRÉSENCE DE CORPS PLATS :

avec les corps creux, ils sont facturés **161,44 €/tonne** au lieu de 23,07 €/tonne, **soit un surcoût de 138,37 €/tonne.**

2 / PRÉSENCE DE DÉCHETS INDÉSIRABLES :

alors qu'ils devraient être collectés dans les bacs pucés, cette présence a une **incidence financière encore bien plus importante :**

> **dans les bacs : 94,82 €/tonne,**

> **dans les sacs de tri : 315,17 €/tonne au total**

passage sur la chaîne de tri.....	161,44 €/tonne
transport au centre de tri.....	40,36 €/tonne
élimination de ces refus de tri.....	113,37 €/tonne

Le surcoût engendré par la présence de déchets indésirables dans les sacs de tri s'élève donc à 220,35 €/tonne.

De même, présents **dans les conteneurs bleus** pour la collecte des corps plats, les déchets indésirables engendrent un **surcoût de 81,88 €/tonne.**

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée a le souci permanent d'améliorer le service rendu aux redevables, tout en maîtrisant les dépenses et donc le montant de la redevance « ordures ménagères ». **Mais ce sont bien au final les usagers, par l'amélioration de leur geste de tri, qui valident et bonifient les choix de la collectivité.**

EN 2017

LES REFUS DE TRI ÉTAIENT DE

22,59 T.
POUR LES CORPS
CREUX (20%)

84,36 T.
POUR LES CORPS
PLATS (18,6%)

EN 2018

SUR LA BASE DE 2017,
IL EN COÛTERAIT À
LA COLLECTIVITÉ
ENVIRON **12 000 €**



Appartement à louer à Rupt- en-Woëvre

621 €60/mois
pas de charges

F4 de 150 m²

Au rez de chaussée : une entrée avec couloir donnant sur une montée d'escalier, un salon - salle à manger, une cuisine, un WC indépendant, une buanderie, un accès donnant au garage (peut contenir deux voitures + espace de rangement)

À l'étage : palier donnant sur 3 chambres, une salle de bain avec baignoire.

Un jardin à l'arrière du logement.

Appartement en cours de rénovation.
Disponible à partir de janvier 2019.



Informations complémentaires auprès
de la Codecom 03 29 87 60 75

La Codecom dispose d'un parc de logement à la location sur les communes de Génicourt, Belrupt-en-Verdunois, Rupt-en-Woëvre, Les Souhesmes-Rampont et Ancemont.

Pour tout renseignement contacter l'agent de développement au 03 29 88 85 81.

Inscriptions à l'école de musique

Il est encore temps de vous inscrire à l'école de musique. De nombreuses possibilités sont offertes autour d'une formation globale du musicien, des plus jeunes aux adultes : pratiques instrumentales, formation musicale, pratiques d'ensemble, ateliers spécifiques pour les jeunes. Les entrées sont variées !



N'hésitez pas à vous renseigner !

Maison de la Musique et des Traditions
Rue de l'église à Dieue

T 03 29 87 63 62

M ecoledemusique-dieue@orange.fr

W valdemeusevoiesacree.com

Aire d'accueil des gens du voyage à Dugny

Pour rappel, l'État avait incité la Communauté de communes Val de Meuse-Vallée de la Dieue à réaliser une aire d'accueil à DUGNY. Ce projet estimé indispensable pour l'état, avait pour finalité de trouver une solution satisfaisante pour la famille occupante des lieux depuis plus de 30 ans.

Les travaux de viabilisation de cette aire d'accueil viennent d'être réalisés. C'est l'entreprise EUROVIA, attributaire du marché d'un montant de 53 000 €HT qui a procédé aux travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux.

Par la suite viendront les travaux d'installation et d'aménagement d'une base de vie.

Cette opération est financée à hauteur de 80% par des aides publiques notamment par l'État (DETR et Fonds Habitat État) et le Conseil départemental.

Un loyer financé pour partie par la CAF sera ensuite demandé aux utilisateurs.

Les différents circuits de randonnées et VTT

En partant des villages, à pied ou en VTC, découvrez la nature, le patrimoine architectural, les nombreux vestiges oubliés de la guerre 14-18, mais aussi quelques témoignages de l'ère industrielle du Val de Meuse. Des circuits dédiés au trail seront à venir.

Circuits randonnées Val de Meuse & Voie Sacrée

AMBLY

- La grande pâture 9,5 km

ANCEMONT

- Beaugard 6,5 km
- Les 5 frères et les 3 sources 13,1 km
- Saint-Marcel 8,7 km

BELLERAY

- De la vallée à la forêt 12,9 km
- Les Aviateurs 8,6 km
- La Pierre 13,3 km
- Les breuils 5 km

BILLEMONT

- Les Aviateurs 8,6 km

BELRUPT

- Saint-Airy 9 et 6 km

BENOÎTE-VAUX

- Le chemin de la croix 13,5 km
- La fontaine de la vierge 17,5 km

BLERCOURT

- À la découverte des éoliennes 8,4 km

DIEUE

- Les bois secs 9,7 km
- Le fort Dieue 11,7 km
- Entre Eau et Loups 11,3 km

DUGNY

- La Pierre 13,3 km
- Eglise fortifiée et château 4,1 km
- Les 8 chevaux 10,3 km

GENICOURT

- La grande pâture 9,5 km
- Sentier botanique 5,3 km
- Le fort 11,7 km

HAUDAINVILLE

- Marjolaine 5,8 et 5,5 km

HEIPPES

- Le Tacot 11,6 km

JULVECOURT

- Les Louvières 6,8 km

LANDRECOURT-LEMPIRE

- Le fort Jamin 9,3 km

LEMMES

- La fontaine de Paille Maille 13,6 km

LES MONTHAIRONS

- Le Cerisier 11,8 km

LES SOUHESMES

- Derrière le bois 5 km

NIXEVILLE-BLERCOURT

- La batterie du Chapitre 9,8 km

RAMBLUZIN

- La source de la vignée 10,2 km

RAMPONT

- Les dix bois 11,8 km

RUPT-EN-WOËVRE

- La châtelaine 10 km
- Le bois brûlé 6 km
- Le Grand Chana 11 km

SENONCOURT-LES-MAUJOUY

- La férée 9,4 km

SOMMEDIÈUE

- Haiemonbois 6 km
- Entre Eau et Loups 11,3 km
- Hinvieux 9,7 km
- Fontaine du curé 8,5 km
- Le Fond du Mal Patu 8,8 km

SOULLY OSCHES

- Entre nature et histoire 10,5 km

ST-ANDRÉ-EN-BARROIS

- La voie de conscience 8 km

TILLY-SUR-MEUSE

- La Côte des Maçons 8,5 km

VADELAINCOURT

- Hôpital militaire 14-18 14,9 km

VILLE-SUR-COUSANCES

- Le plateau d'Hamevaux 11,4 km



Retrouvez l'intégralité des parcours sur le site de l'Office de Tourisme ci-dessus : tourismevaldemeusevoiesacree.fr/sentiers-randonnees_fr.html



Les sentiers de randonnées,
VTT et trail sont **déconseillés**
durant la période de chasse !



Circuits VTT Val de Meuse - Voie Sacrée

Le territoire offre de magnifiques possibilités pour pratiquer le VTT dans un cadre naturel préservé.

Les circuits proposés se trouvent en forêt ou en vallée.

Les familles pourront profiter de paisibles promenades sur des circuits courts verts et bleus ou se programmer une excursion sur des circuits plus longs jalonnés d'aires de pique nique.

Les sportifs les plus aguerris se mesureront à des pistes rouges et noires d'un bon niveau technique.

CIRCUITS VTT DIEUE SUR MEUSE

5 circuits différents

4 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS
Départs : café du CENTRE (boucle).

CIRCUITS VTT ROZELIER (SOMMEDIUE)

5 circuits différents

4 NIVEAUX DE DIFFICULTÉS
Départs : Aérodrome du Rozelier (bloucle).

CIRCUITS VTT CAMPING DES BREUILS VERDUN

2 circuits différents.

1 NIVEAU DE DIFFICULTÉS
Départ : Camping des Breuils.



Télécharger les parcours sur :
[tourismevaldemeusevoiesacree.fr/
site-vtt-ffc_fr.html](http://tourismevaldemeusevoiesacree.fr/site-vtt-ffc_fr.html)
Les fiches topo sont disponibles
à l'Office du Tourisme.

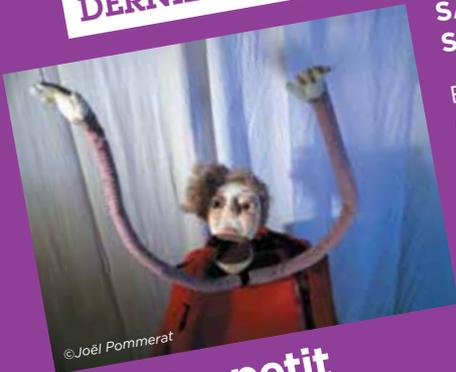


À VOS AGENDAS DERNIÈRE SCÈNE DE L'ANNÉE 2018!

SAMEDI 8 DÉCEMBRE À 19H
SALLE DES FÊTES, ANCEMONT

Elle aperçut aussi deux grands yeux
qui avaient l'air d'observer dans
sa direction. Elle pensa qu'elle n'avait
jamais rien vu d'aussi beau...
Ce n'était pas une chose ordinaire
qu'elle avait devant elle...
La petite fille pensa qu'elle en avait peur,
c'est vrai, mais que cette chose ne
ressemblait en rien à la bête monstrueuse
qu'elle s'attendait à rencontrer dans
les bois...

Spectacle organisé par la commune
en partenariat avec le Grenier Théâtre.
ENTRÉE LIBRE - CORBEILLE
RENSEIGNEMENTS AU 03 29 87 58 62



**Le petit
Chaperon Rouge**
- SPECTACLE JEUNE PUBLIC -

de Joël Pommerat - Mise en scène
et scénographie : Françoise Giaroli
Interprétation : Jean Poirson



Téléchargez le
programme de la
saison culturelle
2018 en flashant
ce QRcode!

Plus d'infos sur :
tourismevaldemeusevoiesacree.fr

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Cette opération existante sur la Codecom Meuse Voie Sacrée a été étendue à l'ensemble du territoire avec une particularité sur la commune de Dieue, où **cette opération concerne également les propriétaires bailleurs. En effet l'ANAH a défini une liste départementale des bourgs centres éligibles dont DIEUE fait partie.**



Pour tout renseignement, contacter notre service Habitat au 03 29 88 85 81

pour se rendre aux PERMANENCES (de 10h à 12h) assurées par URBAM, Cabinet du suivi de l'animation

> le 2^e mardi du mois: dans les bureaux de la Communauté de Communes à Dieue-sur-Meuse

> le 4^e mardi du mois: dans les bureaux de la Communauté de Communes à Ancemont

Une campagne d'aide à l'amélioration de l'habitat est en place sur l'ensemble du territoire et intervient sur les thématiques suivantes :

- la lutte contre l'habitat indigne,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- l'adaptation des logements aux personnes à mobilité réduite.

Cette opération, en partenariat avec le Conseil Régional, le Conseil Départemental, et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), a pour but de permettre l'amélioration de logements dégradés ou nécessitant des travaux d'accessibilité ou de rénovation énergétique.

Ces subventions peuvent atteindre 80% du montant total des travaux.



Pour un logement confortable et économe

Inscrivez-vous!

Afin d'enregistrer votre demande, merci de compléter ce formulaire, de le découper et de l'envoyer à l'adresse suivante : **Communauté de Communes Val de Meuse-Voie Sacrée - 43 rue du Rattentout - 55320 Dieue-Sur-Meuse.**

DÉMARCHE GRATUITE ET SANS ENGAGEMENT!

Vous, votre immeuble, votre projet

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

Adresse du chantier

.....

.....

Année de construction

Surf. habitable

Système de chauffage actuel

Etat des lieux du bâti (vos appréciations)

.....

.....

Vos travaux envisagés

<input type="checkbox"/> Maçonnerie	<input type="checkbox"/> Charpente / couverture
<input type="checkbox"/> Planchers	<input type="checkbox"/> Plâtrerie / cloisons
<input type="checkbox"/> Electricité	<input type="checkbox"/> Salle de bains
<input type="checkbox"/> Menuiseries	<input type="checkbox"/> Chauffage
<input type="checkbox"/> Isolation	
Autres	

Vos disponibilités

Jours et horaires

.....

.....